Apleuis.

911

DEUX VARIANTES THRACES

DU TYPE

D'ARTÉMIS CHASSERESSE

PAR



AOHNAN

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VI°)

1912

AKAAHMIA



DEUX VARIANTES THRACES

DU TYPE D'ARTÉMIS CHASSERESSE AOHNAN

DEUX VARIANTES THRACES

DU TYPE

D'ARTÉMIS CHASSERESSE

PAR

Georges SEURE

AKAAHMIA



AOHNAN

EXTRAIT DE LA REVUE DES ÉTUDES GRECQUES

Tome XXV, nº 111, Janvier-Février 1912.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, rue bonaparte (VI*)

1912

DEIX VARIANTES THRACES

DU TYPE D'ARTÉMIS CHASSERESSE

AKAAHMIA



Parmi les divers monuments d'antiquité thrace dont je viens d'entreprendre ailleurs la publication méthodique (1), deux représentations de l'Artémis locale m'ont paru mériter une étude particulière, à laquelle la Revue des Études grecques veut bien sport d'april 1988 de la la laquelle la Revue des Études grecques veut bien sport d'april 1988 de la laquelle d'april 1988 de la laquelle la Revue des Études grecques veut bien sport d'april 1988 de la laquelle d'april 1988 de la

1. — STATUETTE DE BRONZE : ARTÉMIS CHASSERESSE, A PIED.

Type local, influencé: a) par l'équipement du Dieu Chasseur indigène. — b) par le costume traditionnel des Amazones.

[Nº 66, fig. 7] — fig. 1.

Dimensions: h. saus piédestal, 0 m. 415; piédestal, 0 m. 06. Provenance: Bulgarie, aux environs du village de Saint-Cyrille (Sveti Kirilovo; le nom turc est Achik-Senckli), district de Stara-Zagora (antique Trajana Augusta), dans l'ancienne province de Roumélie orientale (3).

 Séries successives dont la première a commencé à paraître dans la Revue Archéologique. Cl. RA, 1911², p. 301-316 et 423-449.

(2) Afin de bien marquer la place des objets dans la série à laquelle ils apparlement, je leur conserve ici, entre crochets, le numéro qui les désigne dans la RA, où les figures seront reproduites avec renvoi au présent article.

(3) Le village est situé au S.-O. de Stara-Zagora, un peu en dehors de la chaussée actuelle qui va de cette ville à Tchirpan (route Philippopoli-Tchirpan-Stara Za-

La trouvaille, qui paraît avoir été fortuite, eut lieu, à une date mal précisée (1), au S. du village « auprès d'une hauteur ». — Étant donnée l'extrême fréquence des timuli en Bulgarie, particulièrement dans la région de Stara Zagora (2), il est infiniment probable qu'elle provient du voisinage de quelque tumulus.

Afin de réunir à ce sujet tous les éléments d'information dont nous disposons, je signale les autres antiquités qui proviennent déià de la même localité :

gora-Nova Zagora-Sliven-Karnabal-Altos-Bourgas; grande voie d'accès cisbalkanique de Sofia à la mer Noire, doublée aujourd'hui, avec quelques variantes, par la ligne du chemin de fer annexe qui va de Travava-Seimen à Bourgas. Cétait, à ligne du chemin de fer annexe de Philippopola à Anchàlais, telle quelle est indiquée sur la Tolle de Pentinger; jen ai étuile la premier troupen dans Boll, 1889, p. 4748-wir, avec carles.

(4) M. Filov, directeur du Musée de Sofia, a public la stateute dans le tome I (1910, p. 162 et pl. 1), du Bulletin (Escettin) de la Sociétie derchéologique bulgare (cf. Jahrbuch, 1911, Anzeiger, p. 300, fig. 12). Il ne donne ancun renseigements une les circonstances et la date de la découverte. Voic ceux que pe pes séde : ils me furent jadis envoye per pui de Degrand, plor pour le Philippe-poli. La stateute, vers 1002, p. 100 per pour le proposition de la companie d

(2) Le dénombrement officiel cité par MM. Cikkorpil féves, dans leur livre sur les Tamutil (Bophili, Libleau recapitulatif de la p. 20) compte doi Jummid dans le département de Stara Zagora. De l'aven des auteurs, ce chiffre est insuffissant : toutefois lis ne l'ont pas augmente, comme ils 10nt fait dans d'autres cas, par le résultat de leure observations personnelles. Si nous acceptons, à titre de renseigment approximatif, le dénombrement officiel, nous vyons que sur les 57 districts mentionnels, un seuf possède plus de 100 lumati (Dobritch, 131). Les chiffres de 900 et de 200, qu'on rencontre dans le même document, se rapportent à deux districts réunis (Philippopoli-Tchirpan, 900; — lamboli-Kiril Agatch, 500). Il en résulte donc bien que le district de Stara Zagora est, avec ceux de Philippopoli et de Tchirpan, qui sont du reste voisins, le plus riche en limutil : cette région est au cœur même de la Turace antique (cf. EUR, 1906, p. 33-350-1).

A. — Une plaque de marbre, représentant le Héros Cavalier, dédiée à Apollon, trouvée en 1898 « dans des ruines romaines » (1).

B. - Une seconde plaque, même sujet, même dédicace, trouvée « dans des ruines de ville » (2).

C. — Trois plaques analogues, provenant de ploska moghila, tumulus voisin du village moderne, dans une direction non indiquée (3).

D. — Une inscription (RA, 1911*, p. 444, n° 12), dédiée « au dieu des ancêtres » — θεφ πετρέφο —, c'est-à-dire vraisemblablement à Apollon assimilé au Héros Cavalier. Elle a été découverte au S. du village, « sur la colline Michof ».

E. - Un milliaire de basse époque (RA, 1912', nº 24).

Sauf cette dernière inscription, qui provient évidemment de la route romaine. Philippopolis-Trajana Augusta (4), il paraît certain que les autres trouvailles ont toutes une origine commune, à savoir un tumulus situé dans la partie méridionale du territoire du villege : ce tumulus s'appelle aujourd hui bicho du commune de la commune avoisinants; mais ce vulgaire lui donne un surnom, ordinàire en Bulgarie, et qui lest devenu comme une sorte de nom commun pour fous les tumulus aplati (5). Là devait exister quelque chapelle rudimentaire du Cavalier, adoré en qualité de dieu local sous le vocable d'Apollon : ce dieu grec est, en Thrace, la divinité le plus fréquemment assimilée au Cavalier, (6).

Sbornik, 1990. p. 16, n° 22: type usuel du cavalier brandissant l'épicu et galopant à droite; inscription 'λπόλλωνα.

⁽²⁾ Ibid., 1896, p. 424, no 3: même type; inscription 'Απόλλων: ITP....

⁽³⁾ Ibid., p. 424-425, n° 4 à 6 : même type, avec les représentations accessoires de l'autlet quadrangulaire et du sanglier sur la défensive. Les deux premières sont anépigraphies; la dernière porte: 'Απόλλουν τὸχα[ριστέρευν].

⁽⁴⁾ Cf. note 3 de la page 24.
(5) MM. Chkorpil, op. cit., p. 17, signalent le nom de plaska moghila (en turc iasi-tépè) parmi les noms les plus fréquents : ils en citent deux exemples, l'un à Kalèchii, l'autre à Zhaltrap (ce dernier a été fouillé par moi en 1890; cf. BCH, 1906, p. 428-430).

⁽⁶⁾ Je connais 23 textes épigraphiques dans lesquels le Cavalier est expressé-

Il résulte de tout ceci que la divinité féminine représentée doit se trouver étroitement liée au culte d'Apollon Cavalier. Rien que pour ce motif, il y aurait lieu de ne pas accepter sans une nouvelle enquête les conclusions de M. Filov, qui la regarde comme une Minerve et la rattache expressément, avec exemples à l'appui, au type classique de l'Athéna-Niké. Il est possible qu'il ait été confirmé dans cette idée par l'interprétation concordante de M. S. Reinach, qui classe lui aussi la statuette parmi les représentations d'Athéna, Mais il faut songer que le monument n'était pas alors publié, que seules les indications du Catalogue auquel il empuntait le dessi nont pu décider l'opinion de M. Réport par la présentations d'Athéna Mais il faut songer que le monument n'était pas alors publié, que seules les indications du Catalogue auquel il empuntait le dessi nont pu décider l'opinion de M. Réport par la destate de l'appuis de la catalogue auquel il empuntait le dessi nont pu décider l'opinion de M. Réport par la destate de la catalogue auquel il empuntait le dessi nont pu décider l'opinion de M. Réport par la destate de la catalogue auquel il empuntait le dessi nont pu décider l'opinion de M. Réport par la destate de la catalogue auquel il empuntait le dessi nont pu décider l'opinion de M. Réport par la destate de la catalogue auquel il empuntait le dessi nont put de la catalogue auquel de la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put de la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put de la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put de la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put de la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put la catalogue auquel de l'appuntait le dessi nont put la catalogue auquel de l'appuntait le des

ment appelé Apollon : tous sont gravés sur des plaques votives du type usuel. Outre les 3 exemplaires cités lei, et l'exemplaire inédit que je publie dans RA, 4912, n° 89, il convient de signaler un relief de Macédoine (Dimitsas, n° 1065), et enfin les 20 exemplaires bulgares dont voici la liste brêve :

— 6.9 Diniell (dans un let de 24 trouvés à cet endroit et publiés par Irrestie Mouzei, 1973, et 16 suiv., , me 16 suiv.) — 90 noters que 3 statentéses en bronze, d'Apollon, publiées dans RA, 1897, p. 227, ont la même provenance; remarque importante puisqu'elle prouve que dans les sanctuaires ruraux du Cavaller les ex-cote de métal voisinaient avec les grossières plaques de marbre plus ordinairement differet.

- 3 à Dipsiz-Gueul (Sbornik, 1895, p. 321, n. 9; 1896, p. 425, n. 7; 1900, p. 43,

— 3 à Devna (Izvestia russe de Constantinople, 1905, p. 27, fig. 2; p. 470, pl. 98, 3; Izvestia Mouzei, 1907, p. 113, n. 162).

— 1 dans chacune des localités suivantes : Philippopoli (DH [Dumont-Homolle], p. 383, n. 40] — Teteven (Shornik, 1990, p. 20, n. 32] — Osman bazar (Ibid., 1896, p. 424, n. 2) — Iskretz (Ibid., p. 86, n. 52) — Tehetalevo (Ibid., p. 91, n. 71) – Varna (Ibid., 1904, p. 5) — Kostimbrod (Arch. Epior. Mitth., 1894, p. 219, n. 122).

Asklépios, autre dieu grec auquel le Cavalier est parfois assimilé aussi, est nommé sur 26 plaques : mais 23 d'entre elles proviennent d'une même localité, l'Asklépiéion de Glava-Panéga (publication dans Izeestia Mouzei, 1907). L'assimilation avec Apollon est donc bien, en fait, la plus usuelle et la plus répandue. 28 DEUX VARIANTES THRACES DU TYPE D'ARTÉMIS CHASSERESSE 5

été une preuve suffisante. Les circonstances probables de la trouvaille et les analogies certaines avec d'autres représentations locales peuvent fort bien, selon moi, contrebalancer et même infirmer les conclusions de mes deux prédécesseurs : M. Reinach, à qui j'ai soumis la question, s'est déclaré très ébranlé par mes arguments.



N. B. -- Voici les détails, indiqués par l'éditeur, qui sont indiscernables sur la reproduction ci-

1. Orbites creux (les yeux étaient faits d'une matière spéciale, disparue).

2. Jambes dissemblalées et rapportées (la sandale droite est plus miner et s'attache plus haut ; il sendée que la jambe actaelle soit une réparation).
3. Friédestal orrés, sur les moulures, de feuilles en creux ; aux angles de la plateforme, d'une déco-

ration gravée (à droite, entrelacs de fleurs; à gauche, rosaces).

4. Fragment d'un tenon dans la naume de la main desite.

Fragment d'un tenon dans la panime de la main droite.
 La fonte a été faite en 3 parties assemblées ensuite : a) le corps et le vêtement ; b) les étéctels. De l'action de la main droite.

c) le pédestal. De l'indiration donnée, qu'on distingue par dessous les attaches des diverses parties, résulte implicitement un renseignement; le pirdestal est creux, et par suite était peut-être fixé sur un socie de bois.

En Thrace, le culte d'Athéna-Minerve apparaît comme assez

rare et sans relation avec celui d'Apollon (1). La divinité parèdre de l'Apollon thrace, qui est avant tout un dieu cavalier et chasseur, c'est Artémis, ou plus exactement c'est la déesse chasseresse thrace, appelée Bendis, que le syncrétisme grécoromain a assimilée à Artémis de la même façon qu'il assimilait le Héros Cavalier à Apollón. Je crois qu'en réalité il s'agit ici de cette déesse locale, et en voici les raisons (2):

I° Attitude. — La déesse est représentée dans l'attitude de la marche, et même d'une marche assez rapide. Ce fait est attesté, non seulement par le mouvement de la jambe droite soulevée et par l'écartement des pieds (3), mais encore par la flexion accentuée du genou gauche, et surtout par l'envolée des draperies de la jupe, dont l'artiste paraît avoir souligné avec intention et presque exagéré les détails : le vent, ou si l'on veut la résistance de l'air, plaque l'étoffe sur la partie antérieure de la jambe, et rejette violemment les plis en arrière, où ils flottent et hattent comme des ailes.

(1) Si nous exceptons les montes de la conventionnel uniforme four deut rempire aumain nous constants que la culte d'Alhéna en Thrace n'a été jusqu'à présent témoigné que par un très petit

nombre de monuments, a savoir: 2 statuettes (Pallas-Athéna en pied, dans RA, 1899¹, p. 120, fig. 3; buste casqué, dans Izestia Mouzei, 1907, p. 176, fig. 145²;

3 bas-reliefs (Pallas Athéna, DH, 619, p. 354 et Izvestia Mouzei, 1907, p. 478,

fig. 147; Athém Niké, bidir, p. 177, fig. 146).

În quatrieme bas-rellei (fia.), 1968 ș. p. 23, Appendice, nº 1) l'associe à Zeux,

Héra, Hermés et Héraclès; quatre inscriptions de même provenance (186d.,

p. 1543) la momment en même temps que les autorises dieux de Pergam, c'est-3-dire,

qu'il s'agit d'un culte asiatique importé dans une localité mésicane (cf. Izvestia

Moracci, 1967, p. 171, fig. 143).

(2) Bien entendu, la valeur de toutes les remarques qui vont suivre est subordonnée exclusivement, puisque je n'ai pas vu l'original, aux images et aux des-

(2) L'écartement des piels, meuré sur les reproductions, parait être ensiblement égal au tiers de la hauteur du personnage; pour une femme de faille moyenne (165 cm.), cela représente une enjambée de 50 à 55 cm., équivalente à ce que nous appelons « un hon pas ». Dans la course et la marche accélérée. l'enjambée est réduite proportionnellement à la fréquence des pas; il y a done lie de tenir moins de compté de l'écartement des jambes, dont l'artiste du reste s'est pent-être médiocrement proccupé, que des autres détails prècis, comme la dexion des jambes ou l'envôte de la jupe. Cette démarche précipitée n'est pas celle qui convient à Athèna-Niké. La Victoire, qui est ailée, peut bien fendre les airs d'une course rapide, mais la déesse qui porte cette Victoire, ou bien reste immobile dans une pose hiératique, ou bien s'avance d'un pas majestueux et grave (1). C'est ainsi que l'antiquité l'a toujours' représentée, aussi bien en sculpture que sur les monnaies (2).

30 DEUX VARIANTES THRACES DU TYPE D'ARTÉMIS CHASSERESSE 7

2º Geste. — Le geste de la déesse est contestable, quand on l'explique comme une Athéna-Niké. Sans doute, l'une des premières idées qui vienne à l'esprit est de compléter la statuette en plaçant entre ses mains les attributs conventionnels de ce type plastique, à savoir dans la main droite une petite Victoire, dans la gauche une lance ou une palme (3). Mais je me demande si cette idée ne nous est pas suggérée et en quelque sorte imposée par la vue du casque, qui, lui, est bien le casque ordinaire d'Athéna (4). Je remarque en tout cas que, pour s'en tenir à l'image et à la description que nous avons de la statuette un companie d'athéna (4).

(1) Il n'y a donc pas lieu, comme le suggère M. Filov, à un rapprochement avec la Victoire de Samothrace. Certaines Victoires non ailées ont aussi l'attitude de la marche précipitée (cf. S. Reinach, Répertoire, II, p. 380, nº 4; p. 386, nº 5 à 8).

(a) a s.).
(b) Septidus de 100 types réunis dans le Répertoire, la décese n'est jamais figurée comme s'avancait à pas pressés que dans les seuls cas où elle est combattente [par exemple, 1, p. 227, p. 23, p. 24, p. 24, p. 23, p. 45, p. 23, p. 24, p. 24, p. 25, p. 47, p. 25, p.

(3) Ce type est fréquent sur les monnaies impériales romaines; il est rare dans les statues ou statuelles. Je n'en trouve guère qu'un exemple dans le fleperoire (1, 222, n° 2 = 850 de Clara-Q. On pourrait clier, parmi les Nikés, une douzaine d'exemples (l'indiquerai plus loin les plus typiques); mais ancune n'a de casque, et busieurs sont ailées.

(4) J'étudie le casque ci-après, p. 33,

a) Si la main gauche tenait un objet (ce qui n'est pas absolument certain, puisqu'on ne voit aucun tenon soit sur la main, soit sur l'avant-bras auquel, d'après la position de la paume et du bras, devait nécessairement s'appuyer l'attribut supposé), cet objet était peut-être assez long, sûrement assez minec (le pouce rapproché des autres doigts nous en fournit le diamètre maximum), et en tout cas il était assurément mobile (1). Il en résulte que ce ne pouvait guère être une lance, qui, inclinée légèrement sans être retenue par rien, aurait évidemment glissé. Ce pouvait être une palme ou une gerbe de palmes; ce pouvaient être également d'autres attributs satisfaisant aux conditions nécessaires de longueur, de diamètre et de stabilité dans la mobilité.

b) L'objet que supportait la main droite n'étnit assurément pas une Victoire. Cette Victoire, en effet, aurait tenu, puisqu'il reste les traces d'une attache, mais elle aurait dû être placée perpendiculairement à la paume de la main sur laquelle elle était censée debout, et aurait produit une sousation très nette d'équit aurait produit une sousation très nette d'équit aurait produit une sousation très nette d'équit aurait produit une sousation très nette d'equit aurait produit une sousation très nette d'equit aurait produit important. La surface de la paume offre manifestement une déclivité très sensible, dont la pente part de l'intervalle entre le pouce et l'index pour aboutir à la partie extérieure de la main (2).

Il résulte de cette constatation que l'objet tenu dans la main droite y était fixé par nécessité, c'est-à-dire qu'il était en état d'équilibre instable compensé par la présence d'un tenon. Or, bien qu'instable, cet équilibre devait être logique, c'est-à-dire que l'œil du spectateur devait pouvoir comprendre pourquoi l'objet tenu était représenté comme avant une tendance à glisser hors de la main. Pour ce motif, je renonce à restituer dans la main droite de la déesse une patère, bien que cet attribut soit assez fréquent sur les statuettes de Bendis, l'Artémis thrace (4). Quoique la patère soit figurée souvent de façon qu'elle apparaisse inclinée pour verser la libation, il me semble qu'ici elle manquerait justement de l'équilibre nécessaire, étant donné que la position des doigts paraît telle que l'objet ne semble pas avoir été solidement maintenu par le pouce ou les autres doigts (2). C'est pourquoi je m'arrête à supposer un objet qui, par sa nature, doive être représenté comme glissant le long de la paume d'une main penchée dont les doigts se desserrent pour le laisser libre ; tels, par exemple, une lance ou un épieu, 3º Costume. - Le chiton court, la jupe tombant seulement à mi-mollet, ne correspondent pas au vêtement ordinaire d'Athéna. Ce n'est pas tout : Athéna a assez souvent les bras nus; innaj den'a le sem droit depouvert : l'exemple unique de douteux (3). C'est un bronze du Musée de Berlin qui, sauf dans la position des bras, offre d'assez grandes analogies avec notre statuette, y compris celle de n'avoir pas d'attributs qui puissent aider à l'identifier. Je ne sais pourquoi on l'a rangé parmi les figures d'Athéna ; j'imagine que c'est - cette fois encore - uniquement parce que la déesse porte un casque. En réalité, ce doit être une autre

déesse qu'Athéna : la statuette, loin de fournir la matière d'une

⁽⁴⁾ Aurait-il laissé sur le bronze des marques de frottement? M. Filov ne le signale pas.

signale pas.

(2) Linterposition d'une boule, sur laquelle serait placée la Victoire, aurait su pour effet de diminuer et même de supprimer por l'eul l'impression du manque d'elliment de la séraite.

Le partie de la commanda de la compartonal, dont l'esprit et l'eul attendraient la chute physiquement nécessaire. Le remoie, à ce aujet, à l'étude de la statue indiquée dans la note 3 de la page précédente.

objection valable, devra an contraire bénéficier des présentes (1) Cl. les remarques de M. Cumont sur Bendis (R.A., 1903*, p. 335); diverses statuettes sont figurées tenant une patiere; celles du Louvre (Bid., fig. 2), de la collection Lécuyer (Hartwig, Bondis, pl. 3), de Londres et de Copenhague.

⁽²⁾ Il importe, à ce sujet, de définir exactement quel intervalle existe entre le pouce el les aires deight de la main. Cel intervalle est anuntière et de faible pouce el les aires deight de la main. Cel intervalle est complètement détaché, mais sur la panche originale el lest visible que cette apparence résuite d'un décongage maladroit pratiqué par le photographe sur le cliché autour de la sibinentele.

⁽³⁾ Répertoire, II, p. 288, nº 2,

Ajoutous qu'un détail encore peut avoir déterminé l'artiste à donner à Artémis le casque corinthien : c'est qu'elle porte ordinairement, lorsqu'elle est figurée sous la forme de la Bendis thrace, une sorte de bonnet-capuchon dont la ligne générale et l'allure rappellent de très près un casque (\$).

Dans ces conditions and the continue of the costume ne conviennent à Athéna, il faut renoncer à identifier la statuette avec cette déesse. Pour Artémis au contraire, attitude et costume conviennent absolument. J'en résume ici les diverses caractéristiques, confirmées par de nombreux exemples proyenant non seulement de la plastique traditionnelle greeque

(1) Cf. par exemple, ibid., p. 288, no 7; p. 280, no 8; p. 277, no 10,

(2) Four les Amazones identifiées grâce à quelque attribut, cf. ibid., l, p. 482, n° 5; ll, p. 325, n° 4 cf. 8; lll, p. 99, n. 1; pour les autres, que rien ne distingue d'Arthemis, voir, l, p. 480, n° 1; ll, p. 326, n° 5; ll, p. 340, n° 9; ll, p. 341, n° 9; ll, p.

(3) Babelon, Catal. des Bronzes, nº 262. Vénus porte un casque corinthien du modèle de celui qui nous occupe; seulement, le cimier étant cassé, en ne peut savoir si la eterminait par un spinix. La déseas el a esi môt nit. Oct analogies méritent d'être signalèse; toutefois les différences sont suffisantes pour qu'en ne puisse songre à voir dans notre décese une Aptrodite. Celle du Cabinet des Médailles est immobile, son chiton descend jusqu'aux pieds; elle s'appuie sur la lance (la main d'ortic, haissée, est cassée).

(4) Cumont, loc. cit., p. 384-385 et fig. 1.

ou gréco-romaine, mais encore et surlout des monuments découverts en Thrace.

a) Les sandales remplacent fréquemment les hautes bottes à bourrelets qui sont la chaussure ordinaire de la déesse (1). Sur les bas-reliefs locaux, l'interprétation grossière des artisans inexpérimentés empêche de les distinguer, si elles sont représentées : elles étaient peut-être peintes (2).

b) La jupe courte, accoutrement obligatoire de la divinité chasseresse, s'arrête le plus souvent au genou; parfois cependant elle descend, comme ici, plus bas que la mi-jambe (3).

c) Le sein droit mis à nu est une variante traditionnelle du costume (4), souvent reproduite sur les ex-vote thraces (5).

d) Même remarque pour le manteau, enroulé autour de l'épaule gauche comme un bourrelet (6). Ce détail est à n'en pas douter une indication spéciale de l'équipement pour la chasse.
7 e) Les cheveux, généralement courts (7) ou sommairement relevés en un chignon sans prétention (8), sont un autre détail un même accourtement. Ici, ils sont pris dans le casque, à avxecpté.

/ La marche accélérée est caracterist que de la déesse : fort Jouvent c'est, comme ici, la jambe gauche qui est portée en avant (10).

(1) Répertoire, 1, p. 302, n° 3; p. 303, n° 2; p. 304, n° 3; p. 309, n° 1, 2, 8. — 11, p. 310, n. 1; p. 311, n° 5, 8; p. 313, n° 3; p. 315, n° 2; p. 316, n° 8; p. 317, n° 3. — 111, p. 95, n° 3.

(2) Souvent les jambes paraissent nues : cf. Izvestia Mouzei, I, p. 82, nº 124 et fig. 60.

(3) Répertoire, 1, p. 301, n° 3. — 11, p. 311, n° 8; p. 314, n° 4; p. 320, n° 7. (4) Ibid., 1, p. 396, n° 3. — 11, p. 311, n° 4 et 5; p. 313, n° 3; p. 314, n° 3; p. 316, n° 1 et 40; p. 319, n° 4. — Qualquefois les deux seins sont nus: 11, p. 315, n° 8.

p. 316, n° 10; p. 317, n° 10. — III, p. 254, n° 3. (5) Cf. Sbornik, 1900, p. 31, fig. 12, qui reproduit le fragment cité par DH, p. 334,

nº 35 (Philippopolis): la décesse a le sein nu et un petit chignon.
(6) Répertoire, II, p. 316, nº 10. — III, p. 99, nº 1 (appelée Amazone). — Cf. Sbornik, 1900, p. 32, fig. 13; Izcestia Mouzei, I, p. 81, nº 117 et fig. 59.

Soorner, 1900, p. 32, fig. 13; is reserted aboutset, i. p. 31, in 111 et aig. 35.

(7) Répertoire, I, p. 297, fig. 8; p. 298, fig. 5 et 6. — II, p. 311, n° 7; p. 312, n° 7; p. 314, n° 1: n. 316, n° 10: p. 318, n° 5.

p. 344, nº 1; p. 34e, nº 10; p. 348, nº 5. (8) Ibid., II, p. 34, nº 2 et 3; p. 342, nº 4 à 4; p. 348, nº 6. — III, p. 95, nº 3. (9) Ibid., I, p. 34e, nº 4; p. 346, nº 9.

(9) Ibid., 1, p. 306, nº 2, 3, 6. — II, p. 310, nº 2, 3, 7, 8; p. 311, nº 1, 3, 4, 6, 7; p. 312, nº 1 à 4. — III, p. 95, nº 3 et 8. — IV, p. 185, 1 à 3.

Reste à deviner quels attributs on peut supposer dans les mains, aujourd'hui vides, de la statuette. Pour les raisons développées ci-dessus, d'où il résulte que l'objet tenu dans la main droite avait une position d'équilibre instable, i'v placerais non une lance, arme qu'on tient à la poignée, mais un épieu, arme de jet dont le propre est d'être brandie dans la direction oblique, et de ne pas être serrée par les doigts, qui la dirigent mais la laissent échapper. Cette hypothèse me paraît expliquer de façon satisfaisante les détails du geste étudié : le bras complètement écarté du corps, sa position presque horizontale, la paume sensiblement inclinée vers le sol afin de laisser glisser le trait qui ira frapper en avant, à quelques pas de distance. l'animal poursuivi. Si l'on restitue par l'imagination l'épieu que je suppose, on verra que sa trajectoire normale aboutit au sol inste en avant de la déesse, et dans la direction même du regard qu'en courant elle dirige droit devant elle.

L'arme usuelle d'Artémis est, il est vrai, l'arc et les flèches. Parfois cependant elle brandit la lance, mais son geste diffère alors de celui que nova lui su mosova (1 Le Milleronce s'explique par le fait de l'on muse us la lance comme de l'épieu, puisqu'on conserve l'une tandis qu'on abandonne l'autre. Du reste l'épieu serait parfois une restitution aussi acceptable que la lance (2). N'oublions pas, en tout cas, que si cette arme de jet est exceptionnelle entre les mains de l'Artémis grecque, elle est peut être plus naturelle chez l'Artémis thrace, hardie chasseresse de la montagne, qui s'attaque au gros gibier.

Ce gros gibier, c'est d'ordinaire la biche ou le cerf : certains ex voto, dont nous aurons à nous occuper dans le paragraphe suivant, représentent la déesse assise sur l'un des animaux qu'elle poursuit habituellement, et cet animal est un cerf. Mais parfois elle chasse un gibier plus dangereux, le sanglier. Un bas-relief thrace la figure occupée à cette chasse (4) : une statuette de bronze du Musée de Saint-Germain la représente

36 DEUX VARIANTES THRACES DU TYPE D'ARTÉMIS CHASSERESSE 13

assise sur un sanglier (2), et tenant en main un épieu fort court. Si cette dernière divinité n'est pas sûrement une Artémis celtique, c'est du moins une déesse barbare ; par son costume et son attitude, elle se rapproche de l'Artémis thrace, et elle est

importante pour l'identification qui nous occupe.

Grâce à ces exemples, nous avons la preuve qu'Artémis chasse le sanglier, et le chasse avec l'épieu, exactement comme fait le Héros Cavalier (3). Dès lors, il est naturel de rapprocher les deux genres de représentations et d'expliquer l'une par l'influence de l'autre. Le Cavalier et Artémis-Bendis sont réunis par un lien étroit de parenté mythique, de culte et d'occupations. Leurs armes comme leurs gestes ont dû être facilement assimiles por espartigans locaux, ex par suite l'une des représentation (S) isqu'à une la la point nous aider à interpréter l'autre. Or, cu égard au grand nombre d'exemplaires du Héros Cavalier qui sont connus en Thrace, ceux d'Artémis sont relativement rares, et il reste certainement beaucoup à découvrir de ce côté. A mesure que les monuments figurés qui la représentent deviendront plus nombreux, il est probable que les points de ressemblance augmenteront entre la déesse chasseresse et le dieu chasseur. La piété locale a dû souvent les apparenter presque jusqu'à les confondre, surtout lorsque, comme à Sveti Kirilovo, ils étaient réunis dans le même humble sanctuaire campagnard.

Il est plus malaisé encore de restituer l'objet tenu dans la main gauche. Ce ne sauraient guère être des palmes, pas

⁽¹⁾ Par exemple, Répertoire, 1, p. 304, nº 6; p. 307, nº 4; III, p. 94, nº 8. - Mais il faut toujours se méfier des restitutions de Musées, si fréquentes quand il s'agit de placer une lance entre les mains d'une statue à laquelle elle ne convient peut être pas. La lance, dans les exemplaires antiques, soit intacts, soit restaurés, est presque toujours tenue verticalement et appuyée à terre : elle n'est pas une arme. mais un point d'appui commode et esthétique.

⁽²⁾ Répertoire, II, p. 317, nº 2; p. 318, nº 8. - Il est restitué dans deux cas : II, p. 312, nº 5; p. 319, nº 2.

⁽¹⁾ Shornik, 1894, p. 94, nº 2 (Bistrilitza).

⁽²⁾ Répertoire, II, p. 320, nº 1, (Collection Gréau, provient du Jura).

⁽³⁾ Exemples très nombreux. Pour comparaison, le me borne à citer ceux où le bras du chasseur, ordinairement levé, est comme ici presque horizontal : Shornik, 1901, no 8, fig. 62. - Izvestia Mouzei, 1907, p. 108, no 154, fig. 87.

davantage une corne d'abondance (1). Peut-être pourrait-on songer à un faisceau de javelots destinés à remplacer celui que lance la main droite. Mais cela n'est qu'une hypothèse, en faveur de laquelle je ne puis pas même signaler d'analogies. Une curieuse statuette (2), qui présente beaucoup de similitudes avec la nôtre, et qui malgré son attitude extraordinairement contournée et maladroite semble bien lancer l'épieu de la main droite (avec un geste dans lequel la paume de la main est penchée comme dans le cas présent, mais absolument inversée), ne tient rien dans sa main gauche, placée comme celle de notre statuette. Il en est de même pour deux statuettes de bronze des musées d'Arles et de Dijon (3), qui ont également les mains vides. La ressemblance de ces exemplaires avec le nôtre était à signaler, parce que ce sont incontestablement des Artémis : par malheur, s'ils aident à justifier l'identification proposée, ils n'en confirment pas les détails, surtout en ce qui concerne le contenu de la main gauche, lequel demeure douteux,

Autant qu'on en porti de la consensation de la cons

38 DEUX VARIANTES THRACES DU TYPE D'ARTÉMIS CHASSERESSE 15

l'Egypte aussi (1), devaient importer un grand nombre de bronzes à bon marché.

La date approximative est difficile à fixer : je ne crois pas, toutefois, qu'il soit nécessaire de descendre jusqu'au m' siècle de l'ère chrétienne : d'autres bronzes, de facture équivalente, semblent appartenir au premier siècle, et, dans un pays assez barbare, quand il s'agit d'œuvres d'utilité courante, les imperfections ne sont pas nécessairement un signe de décadence (2).

Les incrustations du casque semblent, d'après la photographie, avoir leur parallèle dans d'autres incrustations visibles sur la joue gauche (3). Ces dernières représentent-cles quelques mèches folles de cheveux flottant sur la tempe? Sont-elles l'indication d'un tatouage? La seconde hypothèse, si elle était vériflée; pourrait être pleine d'intérêt pour nous (4).

En résumé, il s'agit d'une statuette d'Artémis chasseresse influencée vraisemblablement par les données de la religion herace et offirant un type plastique composite. La déses porte costume de l'artémis plastique composite. La déses porte costume de l'Artémis thrace, mais qui portent en plus cette coiffure. Ce casque etait le seul motif qu'on eût, jusqu'à présent, pour identifier la déses avec Athém

J'espère avoir montré que ce motif est insuffisant, puisque

cette statue une Athena-Niké qu'il rapproche du type représenté sur les monnaies indigènes à l'effigie de Septime Sévère.

 ⁽¹⁾ Sur i importation alexandrine en inrace à l'époque imperiaje, et. les remarques de M. S. Reinach (RA, 1890), p. 120).
 (2) Voir ce que j'ai dit ailleurs des bronzes du char de la collection Peytel

⁽²⁾ Voir ce que j'ai dit ailleurs des bronzes du char de la collection Peytel (BCH, 1904, p. 211) et ce que M. S. Reinach pense de ceux du char de Pastoucha (Anthropologie, 1902, p. 576, à propos de BCH, 1901, p. 200).

⁽³⁾ Cf. surtout la fig. B.

⁽⁴⁾ Que les déesses fassent tatouées, nous l'ignorons; mais les femmes libres l'étaient, même sur le viage (Flacus, II, 150 : Thrésais, barbara pieta ustoque mento). Les Ménades et les Anazones particulièrement sont tatouées, et cette remarque a son intérêt ici, où l'influence du type des Amazones sur celui de notre Arténies parati évident. — On trouvers les principaux textes et renseignements sur le tatouage thrace dans Anazines de Ebs., 1916, Cultes et Mylhes du Pangée, p. 37 suiv; Ebs. 4, 1910, p. 217 suiv; Ebf., 4, 1910, p. 111 suiv.

⁽¹⁾ Gl. Répertoire, H. p. 798, nº 2 : la statue, comme ici, a le sein droit nu.

⁽²⁾ *Ibid.*, II, p. 316, nº 6.

⁽³⁾ blid, IV, p. 186, nº 4; p. 189, nº 2.
(4) La rédaction de l'Izestia l'a jugée digne d'une planche en héliogravure qui est, à ma connaissance, la première qui ait paru dans une revue archéologique bulgare. Il ne faut pas oublier que jusqu'à présent les trouvailles faites en Thrace autorisent à ne pas étre bien difficile au point de vue artistique.

⁽⁵⁾ C'est l'opinion soutenue par M. Filov; mais on doit songer qu'il voit en

tous les autres détails concourent à faire reconnaître la déesse chasseresse des Thraces.

2. — Bas-belief de marbre : Artémis cavalière, chassant.

Exemplaire d'une série copiée sur celle du Chasseur thrace.

[No 106, fig. 33]. - fig. 2.

Provenance: Panaghia, dans le Rhodope, aux environs de Philippopoli (1).

Acheté en 1901 par M. Degrand, auquel je dois la photographie qui a servi à dessiner la figure ci-contre, ce relief n'est pas

resté en sa possession : il ne se trouve, à ma connaissance, dans aucun Musée.

Dimensions très faibles, mais non indiquées. D'après les objets voisins sur la photographie, qui sont d'une qui de 0 m. 10 a 0 m. 15. Ces dimendies de 10 m. 10 a 0 m. 15. Ces dimendies de 10 m. 10 a 0 m. 15. Ces dimendies de 10 m. 10 a 0 m. 15. Ces dimendies de 10 m. 10 a 0 m. 15. Ces dimendies de 10 m. 10 a 0 m. 15. Ces dimendies de 10 m. 10 a 0 m. 15. Ces dimendies de 10 m. 10 a 0 m. 15 de 10 m. 15 de 10 m. 10 a 0 m. 15 de 10 m. 10 a 0 m. 15 de 10 m. 10 a 0 m. 15 de 10 m. 15 de

sions ne paraîtront pas surprenantes
à ceux qui connaissent la petitesse
ordinaire des ex voto au Gavalier thrace.

Le fronton et la plinthe ayant presque complètement disparu, on ne peut affirmer que le monument soit anépigraphe.

La déesse Artémis est représentée assise, en arrière, sur le dos d'un cerf qui galope vers la droite en retournant la têle vers elle. Artémis a la tête de face, le corps de trois quarts : de son bras gauche tendu elle tient verticalement un arc recourbé dont l'extrémité inférieure pose sur son genon. Sa main droite n'est pas visible. Ce qu'on aperçoit auprès de sa têle n'est sans doute pas, comme on pourrait le croire et comme le dessinateur l'a peut-être marqué un peu plus que la photo-

40 DEUX VARIANTES THRACES DU TYPE D'ARTÉMIS CHASSERESSE 17

graphie n'y autorise, l'indication grossière du bras droit rejeté en arrière pour puiser des flèches dans le carquois : d'après les reliefs analogues, ce serait plutôt un voile flottant qui fait le tour de la tête et reparaît symétriquement de l'autre côté du corps.

Cette représentation, en effet, n'est pas unique en son genre: nous connaissons actuellement une série de huit reliefs identiques, dont cinq proviennent de la Mésie et trois de la Thrace (1). L'étude de ces monuments montre que, dans l'intention des sculpteurs indigénes, Artémis Cavalière est le rigoureux pendant d'Apollon Cavalier (2). Les détails de la série du Dieu Cavalier réapparaissent en effet, reproduits, modifiés ou transposés, dans la série de la Déesse Cavalière. C'est ce qui ressort nettement du tableau suivant:

Apollon Cavalier, monté sur un cheval. brandi Al'és Contre chlar Artémis Cavalière.

monté sur un cheval. assise sur un cerf.

sans autres animaix.

5. sanglier et chien. 6. scène de curée.

7. autel devant le cheval. 8. arbre dans le champ en avant. sans autres animaux (3).
sanglier et chien (4).
scène de curée (5).
autel devant le cerf (6).

arbre dans le champ en arrière (7).

(1) q, netro reliaf. → D, finestin Mauxie, 1997, p. 81, n. 123, fig. 61 (Glava Panéga). − c Shorais, 1845, p. 83, n. 4; p. 1, XVII, fig. c, (Sadina). → D, Mair, p. 94, n. 2; p. p. XVII, fig. c, (Sadina). → D, Mair, p. 94, n. 2; p. p. XVII, fig. c, (Bistrillata). → O Bidd., 1995, p. 29, n. 28, n. 1 = CIL, BIJ, 14443 et al., Kalinka, And Deskin. in Bulga, n. 813, fig. 47 (Ostrov). → D Bidd., p. 28, n. 1 (Flutenker). → D Bidd., p. 29, n. 2 (Thrace r). → h Kalinka, op. cil., n. 113, fig. 36 (Philippepopi).

On comparera une Artémis assise en arrière, assez voisine de la nôtre, sur un vase grec (Étite céramogr., II, p. 25, pl. 8. — Cf., dans une position inverse, la fig. p. 134, pl. 43;

- (2) La même idée est exprimée par M. Kalinka, op. cit., p. 156.
- (3) Reliefs a), g).
 (4) Reliefs d), f), h),
- (4) Reliefs a), f), h
- (6) Reliefs b), c), d).
- (7) Reliefs a), d), e), f), h)

⁽¹⁾ Sur les détails topographiques relatifs à cette provenance, se reporter à RA, 4912, nos 89 et 90 (= REA, 1912, fig. 7 et 8).

main: torche (3).

10, personnages ajoutés : un se- personnages ajoutés : une seconde Artémis sous la figure d'Hécate (%). (dans le champ, en haut à g.). (dans le champ, en haut à g.).

Ces très frappantes analogies dans la composition augmenteront évidemment à mesure que s'enrichira cette série aujourd'hui si restreinte. Dès à présent, nous constatons que l'idée directrice a été d'assimiler dans le détail de leurs occupations et de leurs distractions des divinités auxquelles la religion thrace, comme la religion grecque, reconnaissait une très proche parenté. La présente série fournit donc une seconde preuve du fait qu' 'Απόλλων-"Ηρως et "Αρτειμς-Βένδις forment un couple de divinités chasseresses dont les attributs ont parfois été jusqu'à se confondre dans l'imagination populaire.

Il est douteux toutefois que le succès de l'image d'Artémis au cerf ait été aussi grand que celui de l'image d'Apollon à cheval. Les représentations figurées de la déesse sont infiniment moins nombreuses flus colles de diffu (f) Adas Ta majorité des cas, nous constitut de l'Actività d grecque qui est restée le modèle préféré (7). C'est justement leur rareté qui fait l'intérêt des deux types, plus directement inspirés des idées indigènes, que nous venons d'étudier.

Georges Seure.

(1) Cf. Sbornik, 1896, p. 401, nº 5; 1900, p. 4, fig. 1. - Izvestia Mouzei, 1907, p. 450.

(2) Cf. Sbornik, 1901, p. 794, nº 1, fig. 61.

(3) Relief c).

(4) Cf. Izvestia Mouzei, 1907, p. 70, nº 67, fig. 41; p. 102, nº 147, fig. 83. - Dans aucun de ces deux cas il ne s'agit des Dioscures. (5) Relief c).

(6) Environ 25 exemplaires. Les représentations du Cavalier sont 24 fois plus nombreuses (près de 600 reliefs)

(7) Dans la proportion des 2/3, sans compter que le type grec (Diane chasseresse dite de Gabies) est le seul qui paraisse sur les monnaies locales, avec ou tum, Pautalia, Serdica, Trajanopolis, en Thrace (cf. Coins of the Brit. Museum), Nicopolis, Callatis, Marcianopolis, en Mésie (cf. Pick, Ant. Muenzen N. Griechenlands).



LE PUY-EN-VELAY. - IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

AOHNAN

AKAAHMIA



AOHNAN